

INITIATEUR – 7

Deux journées :

- Samedi 7 novembre 2009 9h00- 17h30
 - Samedi 28 novembre 2009 9h00- 17h30
- Lieux déterminé en fonction du nombre d'inscription par site*

BREVET FEDERAL EDUCATEUR ECOLE DE RUGBY

Date limite d'inscription : 18 OCTOBRE 2009

2 ou 3 centres de formation sur le département :

- 1 centre : secteur sud / est = Millau
 - 1 centre : secteur ouest = Decazeville/ Capdenac
 - 1 centre : secteur centre / nord = Rodez/Espalion
- Lieux déterminé en fonction du nombre d'inscription par site*

Stage théorique en centre de formation (68h)

Stage de positionnement 13h

Vendredi 30 octobre 2009 19h30 - 23h30
Samedi 31 octobre 2009 9h00 - 17h30

BLOC 1 UC A-1 8h00

Samedi 21 novembre 2009 9h00 - 17h00

BLOC 2 UC A-2 8h00

Samedi 5 décembre 2009 9h00 - 17h00 *(avec présence des tuteurs)*

BLOC 3 UC B-1 8h00

Samedi 23 janvier 2010 9h00 - 17h00

BLOC 4 UC B-2 8h00

Samedi 27 février 2010 9h00 - 17h00 *(avec présence des tuteurs)*

BLOC 5 UC A - 3 8h00

Samedi 27 mars 2010 9h00 - 17h00

BLOC 6 UC B - 3 8h00

Samedi 15 mai 2010 9h00 - 17h00

Stage de validation 8h00

Samedi 5 juin 2010 9h00 - 17h30 et Samedi 19 juin 2010 9h00 - 17h30
Lieux : à confirmer

A ces heures en centre de formation, le stagiaire devra ajouter un investissement personnel dans son club, accompagné par un tuteur, qui devra lui apporter toute son expérience afin de l'aider dans son processus d'auto formation.

Stage pratique en club (50h)

- Stage en alternance
 - 50h minimum

Enfin, le stagiaire devra en cours de saison prendre contact avec un éducateur conseil (la liste lui sera fournie en début de formation) afin d'être évalué en situation d'entraînement et en situation de compétition.

- Deux temps de certification
 - Situation évaluée compétition et
 - Situation évaluée pédagogique

Possibilité d'un rattrapage d'un temps de certification

En fin de formation, le stagiaire, sous réserve d'être titulaire de l'PSC, d'avoir obtenu été évalué à l'entraînement et en compétition, sera convoqué à l'épreuve finale afin de présenter son journal de bord et de subir un entretien avec un formateur.

Une fois les 4 épreuves acquises le stagiaire se verra décerner le brevet fédéral d'éducateur de la FFR. Si, après 3 années de tentatives pour atteindre les 4 compétences, le stagiaire n'est pas en mesure de se présenter à l'épreuve finale d'entretien, il devra alors recommencer l'intégralité de la formation.